

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 16 mars 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 10 mars 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Mmes Béatrice TONNEAU, Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, MM. Yves ROOSES, Mario GONZALEZ, Mme Séverine BRUNEEL, M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (avant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à Mme Christiane DECANter), Mme Jeannine DELOMBAERDE (à M. Etienne LEFEBVRE), Mme Edith MINNE (à Mme Pierrette MAILLARD), Melle Juliette KOWALSKI (à Mme Marguerite LEBLANC)

Absents : M. Jean-Pierre LEMAI, M. Didier DUPE, M. Dominique SERGENT

N° 10-1-14

Politique du logement

Réhabilitation du n° 10 rue
César Loridan

Convention de transfert de
Gestion au PACT

Application de l'Art. 2 de la Loi
n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée.
Le Maire de BONDUES certifie que
M. le Préfet,
a reçu la Présenta
Délibération le 25 mars 2010.



Maire
P. DELEBARRE

Rapport de Mme C. DECANter,
Première Adjointe

La commune de Bondues souhaite confier la gestion d'un logement lui appartenant au PACT Métropole Nord afin que, dans le cadre de son action sociale en partenariat avec le CCAS, il soit utilisé en hébergement à titre précaire.

Ce logement, sis 10 rue César Loridan, sera proposé en priorité à des familles bonduaises en difficulté.

Ce conventionnement permettra de satisfaire une partie des obligations de la commune en matière de places d'urgence.

Par conséquent, il vous est demandé :

- de donner votre accord sur ce qui précède ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Travaux préparatoires
Conseil d'Administration du 2 mars 2010
Commission Générale du 9 mars 2010



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

